



VILLE DE
CREST

place du Docteur Maurice Rozier

B.P. 512

26401 CREST Cedex

Tél. : 04.75.76.61.10

DEMANDE D'ACTE D'ETAT CIVIL

Afin de protéger le secret de la vie privée et de réduire les tentatives de fraude, notamment l'usurpation d'identité, les conditions de délivrance des copies intégrales et des extraits avec filiation des actes de l'état civil prévues par le décret n°62-921 du 3 août 1962, ont été modifiées par les articles 6 et 7 du décret n°97-852 du 16 septembre 1997 (parution au Journal Officiel du 16 septembre 1997).

I - **DEMANDEUR** : NOMPrénom

Adresse

Code postalVILLE

TélCourriel

Qualité du demandeur :

Titulaire de l'acte Sa mère

Son époux(se) Son fils

Son père Sa fille

autre lien, préciser :

II – **ACTE** : Naissance Mariage Décès

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénoms :

Date de l'acte :

Nom et prénoms du père :

Nom et prénoms de la mère (nom de jeune fille) :

Préciser l'usage auquel le document est destiné :

Nombre d'exemplaires demandés :

Copie intégrale Extrait avec filiation Extrait sans filiation

Date de la demande :

Signature du demandeur :

P.S. : Par correspondance, joindre une enveloppe timbrée à votre adresse ainsi que la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire)

"Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), nous vous confirmons que vos données ne seront pas exploitées à des fins commerciales ou transmises à un tiers. En application de la loi du 6 janvier 1978 (Informatique et Liberté), vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations et messages vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à l'adresse suivante : Mairie de Crest Place du Dr Rozier – BP 512 - 26401 CREST CEDEX, ou par courriel sur admin@mairie-crest.fr".